



Politique n° CE-2008-471 stationnement réservé aux personnes handicapées

Stalle de stationnement réservée sur rue (6.3m de long) :

Affirmations positives obligatoires :

- La personne demeure à cet endroit depuis au moins un an.
- La personne n'a pas accès à un stationnement hors rue.
- La personne a un handicap de mobilité (fauteuil roulant, prothèse, difficulté à se déplacer).
Seraient normalement exclus: les aveugles, les cardiaques, les asthmatiques etc.
- Détient une vignette de la SAAQ.
- La personne a accès à un véhicule.

Affirmations négatives obligatoires:

- Un stationnement sur rue à proximité est facilement accessible.
- Un stationnement réservé pour personnes handicapées existe à proximité.

Stalle débarcadère sur rue (6.3m de long) :

Affirmations positives obligatoires:

- La personne demeure à cet endroit depuis au moins un an.
- La personne n'a pas accès à un stationnement hors rue.
- La personne a un handicap de mobilité (fauteuil roulant, prothèse, difficulté à se déplacer).
Seraient normalement exclus: les aveugles, les cardiaques, les asthmatiques etc.

Affirmations négatives obligatoires:

- Le stationnement desservira ou non un regroupement de plusieurs personnes handicapées.
- Un espace débarcadère sur rue à proximité est facilement accessible.
- Une zone débarcadère réservée aux personnes handicapées existe à proximité.
- La personne utilise un transport adapté.

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
Travaux publics et génie

Demande d'installation
Zone réservée aux personnes handicapées
Critères

Date de l'analyse: _____

Localisation : _____

Espace demandé : _____

Conditions principales (3 affirmations positives nécessaires)			
Critères	Affirmations	OUI	NON
n° 1	La personne demeure à cet endroit depuis au moins 1 an		
n° 2	La personne n'a pas accès à un stationnement hors rue		
n° 3	La personne a un handicap de mobilité (fauteuil roulant, prothèse, difficulté à se déplacer). Seraient normalement exclus: les aveugles, les cardiaques, les asthmatiques etc.		
Conditions secondaires (orientations)			
Critères	Affirmations	OUI	NON
n° 4	Le stationnement desservira un regroupement de plusieurs personnes handicapées		
n° 5	Un stationnement sur rue à proximité est facilement accessible		
n° 6	Un stationnement réservé pour personnes handicapées existe à proximité		
n° 7	Détient une vignette de la SAAQ		
n° 8	La personne a accès à un véhicule		
n° 9	Un espace débarcadère sur rue à proximité est facilement accessible		
n° 10	Une zone débarcadère réservé aux personnes handicapées existe à proximité		
n° 11	La personne utilise un transport adapté		
Stalle non-recommandée Débarcadère non-recommandé			